



La bibliothèque de Sermaize fait ses contes

Dans le cadre de ses animations culturelles, Valérie Saint-Pierre bibliothécaire accueillait mercredi 17 Novembre à la bibliothèque de Sermaize la conteuse Agnès Deschamps.



Dès 14h30, des histoires pour les petits de 3 à 5 ans, la conteuse Agnès Deschamps présente un grand livre, un livre moyen et un petit livre et, avec la participation des enfants, une comptine : regardez ce qu'il y a 1-2-3 dans ce livre là...4-5-6 il y a des chiffres... 7-8-9... et à 10 je ferme ce livre. Des mots qui racontent une histoire et chaque livre une nouvelle histoire.

En seconde partie du spectacle, cette fois adressé à tout public à partir de 6 ans, une comptine, petit oiseau d'or et d'argent, ta mère t'appelle au bout du champ, pour y manger du lait caillé, que la souris a barboté... repris en cœur par le public.

Salut pluie vent... des contes de tous les temps, pour partir en voyage sans train, sans avion, en restant assis, dans sa tête: fermer les yeux et écouter... un nouveau conte, il fait noir, un noir épais, à couper au couteau, un homme ne savait pas si sa fille était belle...

Près de deux heures avec les enfants, Agnès Deschamps a fait chanter les mots pour le plus grand plaisir de son public, tous les ingrédients étaient réunis pour donner aux plus jeunes le goût de lire, du livre et de fréquenter les lieux culturels.

Le spectacle fut suivi d'un goûter et le jeune public se retrouva une fois de plus autour de la conteuse : ma parole est mon outil : le mot fait naître l'image, le rêve se glisse dans la réalité, la réalité se fond dans le rêve, l'un et l'autre jouent à cache-cache... et la conteuse disparaît derrière le conte.

Repas des aînés

Ce dimanche 12 décembre la commune de Sermaize invitait nos aînés au traditionnel repas de fin d'année.



Tout était réuni pour que les 130 convives passent un moment agréable et convivial, la décoration et la préparation de la salle avait été laissée à l'initiative des bénévoles, des animateurs de l'accueil de loisir assistés par quelques employés communaux.

Les enfants de l'accueil de loisir avaient réalisé les décorations et la salle de danse s'était transformée pour ce jour en un marché de Noël. Visages souriants, nos aînés, heureux de se retrouver ce dimanche, qui rassemble les amis de toujours, évoquant des souvenirs heureux parent danser à la musique d'une autre époque avec l'orchestre Jacky-G. Également présent pour animer cet après-midi, le groupe de St-Dizier « Les amoureux du rétro », a charmé les convives par leurs chorégraphies et la qualité de leur prestation.

La tradition veut que le service soit assuré ce jour par les élus, c'est avec plaisir que ceux-ci se prêtèrent à celle-ci.

Le CCAS prépare également des colis aux aînés qui ne pouvaient être présents ce dimanche et ce sont 280 colis qui seront distribués avant les fêtes de fin d'année.

Café théâtre du Samedi 6 novembre

Ce samedi soir à la salle des fêtes de Sermaize la troupe de théâtre de Sarry donnait une représentation devant une centaine de spectateurs: Une succession de situations reprenant les événements de la vie quotidienne, nos employés municipaux en grève, le dentiste impressionnant avec sa roulette, les scènes de ménage, les curistes, Paris Dakar... et en seconde partie un woman show avec THAZ qui fait partie de la troupe depuis 2001 et depuis peu intermittente du spectacle s'est rodée sur les scènes Parisiennes, écrit et interprète ses propres sketches inspirés de sa vie et de son entourage.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une agréable soirée.

Paris - Colmar

L'épreuve de marche athlétique

« Paris/Colmar » passera par Sermaize le 23 juin 2011. Un poste de contrôle sera positionné en centre ville près de la Mairie. Les organisateurs de la compétition prévoient une animation sur notre ville ce jour là.

La Fontaine

Le conseil municipal a souhaité modifier l'environnement de la fontaine et de lui redonner, dans un premier temps, son aspect d'antan. Une étude concernant la restauration des vasques ainsi que la remise en état de l'entourage (empierrement) sera prochainement réalisée.

Information du public

Pour permettre aux habitants de notre commune d'accéder en permanence aux informations et décisions communales, un panneau d'affichage a été installé sur le trottoir à proximité de la Mairie.

Nouvel artisan taxi

Depuis le 16 décembre, Mr et Mme VASSET ont repris les licences de Taxi de Mme Colette Prévost. Un bureau ainsi que deux taxis seront en service sur la commune et ses environs. Spécialisés dans les transports médicalisés, ils connaissent très bien les hôpitaux, peuvent accompagner les personnes et gérer toute la partie administrative.

Ils sont en mesure d'effectuer également des navettes vers les aéroports-gares avec possibilité aussi d'accompagner si besoin. Ils sont aussi spécialisés dans la livraison de colis. Une permanence régulière sera tenue sur Sermaize les bains, et également une permanence téléphonique 7j / 7 et 24h / 24. Pour tous renseignements complémentaires vous êtes invités à appeler au 03 26 64 57 78 ou bien par mail taxidelamoivre@orange.fr.

La Lettre de Sermaize-les-Bains

Bulletin d'information de la municipalité de Sermaize-les-Bains

N° 12 - DÉCEMBRE 2010

LE MOT DU MAIRE

Ce mois de décembre, le dernier de l'année, est souvent, pour nombre d'entre nous, le moment de la préparation des fêtes de Noël et du Nouvel An ainsi que celui de la réunion des familles. Mais aussi, il nous amène à revenir par la pensée sur ces onze mois qui viennent de s'écouler et à se remémorer ce qu'ils ont pu apporter. Si chacun de nous peut faire un tel bilan personnel, notre équipe municipale s'oblige à le faire également.

2010 aura été pour nous une longue année de préparation de nos principaux projets, une préparation qui, souvent, pour certains s'est étendue sur plusieurs années.

Les travaux de la rue des Tuileries vont enfin se concrétiser, après de très nombreuses formalités administratives. Ils ont été adjugés à l'entreprise EIFFAGE TP et seule, la neige fort tenace depuis fin novembre, a empêché leur élan.

Ceux du quartier de La Forge, qui leur ressemblent quelque peu en ce qui concerne les difficultés administratives car la Ville doit acheter ou céder de petites surfaces aux propriétaires concernés, devraient commencer fin du 1^{er} trimestre 2011.

Le renouvellement du contrat concernant la délégation du service public de l'eau potable qui, comme vous pourrez le lire dans cette lettre, apportera de nombreux avantages à notre ville et aux abonnés, a également nécessité de longues et précautionneuses formalités.

2011 sera pour notre équipe municipale l'année des premières et importantes réalisations contenues dans notre programme électoral et celle de notre victoire sur les multiples difficultés rencontrées et évoquées dans nos précédentes lettres.

Heureuses fêtes de Noël et que l'an nouveau tout proche soit aussi pour vous une Bonne Année, malgré les difficultés actuelles.

Raymond Dzieja
Maire de Sermaize-les-Bains

SANTÉ

Amélioration Délégation du Service Public pour l'eau potable



Le contrat proposé comprend plusieurs améliorations par rapport au contrat antérieur. Parmi celles-ci, on peut citer principalement :

Dans le domaine de l'exploitation des ouvrages :

- Un engagement du délégataire sur les moyens mis en œuvre pour l'amélioration du rendement par le suivi, la recherche et réparation des fuites. Veolia Eau s'engage à atteindre et maintenir un rendement de réseau de 80 % et un Indice Linéaire de Perte (ILP) de 3,5 m³/jour/km à partir de la quatrième année du contrat,

- Un engagement précis de renouvellement des compteurs.

Dans le domaine des relations avec la Collectivité :

- La conservation d'un Système d'Information Géographique pour l'ensemble du réseau et l'enregistrement sur une base de données d'exploitation,

- La remise semestrielle d'un tableau de bord sur le suivi de l'exploitation du service,

- La mise en place d'un comité de pilotage semestriel du contrat,

- La remise d'un compte-rendu annuel complet et exhaustif allant au-delà de la réglementation actuellement en vigueur,

- L'accès permanent aux données d'exploitation via un accès internet sécurisé.

Évolution des tarifs :

En contrepartie de ses obligations, le Délégataire percevra auprès des usagers, pour son propre compte, la part fermière du prix de la vente d'eau potable définie par le contrat qui évoluera chaque année en fonction de la formule d'actualisation contractuelle. Les nouveaux tarifs appliqués à compter du 1^{er} janvier 2011 seront donc les suivants (valeur au 1^{er} mai 2010) :

Nouveaux tarifs :

Part fixe (en €/an) : 14€

Part proportionnelle (en €/m³) : 0,39€

Les nouveaux tarifs correspondent à une diminution par rapport aux tarifs actuels, malgré des prestations d'exploitation et des engagements largement renforcés tant en terme de prestations techniques que d'outils contractuels permettant une vigilance de la Ville sur le respect des programmes proposés et l'atteinte des résultats promis.

En conclusion, le nouveau contrat qui est mis en application repose sur une amélioration du contrat précédent en termes de définition des obligations respectives des parties et d'engagements du gestionnaire du service.

Ainsi, le choix de l'entreprise Veolia Eau comme délégataire du service public de distribution de l'eau potable de la ville de Sermaize-les-Bains pour une durée de quinze ans et le contrat résultant du projet figurant dans le dossier de consultation et des propositions de cette entreprise ont été soumis à l'approbation du Conseil Municipal le 15 novembre 2010 ■

Aménagement de la rue du Général Sarraill

A la demande d'un certain nombre d'habitants, une étude de mise en sécurité a été menée au carrefour de la rue du Gal Sarraill et de la rue du Châtelet. A l'issue de cette période d'essai, une réunion de concertation avec les riverains a permis de recevoir et de prendre en compte les remarques concernant cet aménagement. Cette réunion s'est déroulée samedi 23 octobre salle annexe rue Lombard. La municipalité mène actuellement des démarches auprès des services départementaux compétents avec pour objectif de trouver la meilleure solution possible.

Rue des Tuileries

Le 21 octobre, la commission d'ouverture des plis et le maître d'œuvre ont procédé à l'étude des dossiers et propositions financières des entreprises de Travaux Publics. La société EIFFAGE de Châlons en Champagne a été retenue pour effectuer les travaux. Le 30 novembre la 1^{ère} réunion de chantier a été organisée avec la commission des travaux, le maître d'œuvre, le coordinateur de sécurité et l'entreprise. Les travaux débiteront par le terrain du « Sablon » mi-décembre 2010 et devraient durer jusqu'en octobre 2011.

La Forge : avancée du dossier

Les dossiers de demande de subvention ont été examinés en commission le 15 octobre dernier (eaux pluviales, éclairage public, espaces verts). La subvention pour les travaux de voirie sera examinée en janvier 2011. Mercredi 27 octobre, la société VIGILEC, missionnée par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne (SIEM) et les élus sont allés à la rencontre des propriétaires et résidents du quartier de la Forge afin de les informer sur les travaux d'effacement des réseaux. Le 5 novembre, une réunion concernant l'organisation et le calendrier des travaux a réuni le maître d'œuvre, le SIEM et la commission des travaux. A l'issue, un appel à concurrence a été lancé auprès des entreprises de Travaux Publics, d'électricité et d'espaces verts. La clôture du marché avait été fixée au 8 décembre à 12h00. L'ouverture des plis a eu lieu le 10 décembre. L'étude approfondie de ces propositions sera réalisée après les fêtes de fin d'année. A l'issue, le conseil municipal retiendra les entreprises les mieux « disantes » qui seront chargées d'effectuer les travaux. Ceux-ci devraient débiter fin mars/début avril 2011.

Travaux de rénovation des ponts



La Direction Départementale et du Territoire réalise actuellement la rénovation des trottoirs et des rambardes du pont du canal de la Marne au Rhin de l'écluse 60. En 2011, elle prévoit d'effectuer la même opération sur le pont Bréville qui enjambe la rivière la Saulx à hauteur du jardin public

Tableaux Blancs Interactifs pour les écoliers de Sermaize-les-Bains



Depuis quelques années, les écoliers de Sermaize ont la chance de bénéficier de leur première année d'école d'un équipement informatique:

En maternelle, chaque classe est équipée d'ordinateurs récents; ainsi les élèves manipulent quotidiennement ces outils et sont déjà très performants dans ce domaine à leur entrée au CP.

A l'école primaire, c'est une classe mobile qui est mise à disposition des élèves et de leurs enseignants (il s'agit d'ordinateurs portables). Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les classes de grande section de maternelle et de CP sont chacune équipées d'un Tableau Blanc Interactif.

Ces équipements, ainsi que les précédents, ont été financés par la municipalité.

Les possibilités offertes par ces tableaux de dernière génération sont multiples: écriture avec un stylet à la manière d'un tableau blanc, enregistrements vidéos de ce qui se passe au tableau, importations d'images, connexion à internet...

Les élèves, après seulement quelques jours d'utilisation, le « prennent en main » avec un réel plaisir...

Les classes de CE1, CE2 ainsi que celles de CM1, CM2 seront à leur tour équipées pour la rentrée 2011/2012.



Illuminations de Noël

Les agents municipaux ont décoré les rues de notre ville. Une petite centaine de guirlandes lumineuses à led peu consommatrices d'énergie ont été installées pour les fêtes de fin d'année. Le lotissement « Le Chêne » a été équipé cette année. Pour l'an prochain, lors des travaux qui seront réalisés sur l'éclairage public de la rue des Tuileries et du quartier de la Forge les mats seront pré équipés pour recevoir les décorations lumineuses.



Retrouvez les événements dans le calendrier de la ville de Sermaize !!

Calendrier des fêtes 2011

La commission des fêtes en collaboration avec les associations sermaiziennes ont établi samedi 4 décembre le calendrier des fêtes pour l'année 2011.

Janvier

8 janvier : AG Souvenir Français
9 janvier : Galette des rois de l'ASLD
13 janvier : Ciné ligue
15 janvier : repas annuel du Foot
28 janvier : AG du Centre Culturel

Février

5 février : Loto de l'école Jeanne d'Arc
12 février : Loto du Scion, 13 février : loto de l'ASLD
19 février : AG de la Caisse Régionale du Crédit Agricole
20 février : Thé Dansant, 21 Février : Ciné ligue
26 février : Ste Agathe du Centre Culturel

Mars

6 mars : Fête des Mamies « Rose offerte par l'ASLD »
6 mars : AG Anciens Combattants
12 mars : Loto du Judo
13 mars : Exposition organisée par le Centre Culturel
20 et 27 mars : élections cantonales

Avril

2 avril : AG Amicale des Anciens de la Raffinerie
5 avril : Carnaval école Marcel Aymé
10 avril : « Vide poussette » organisé par le Centre culturel
16 avril : Spectacle organisé par le Comité des fêtes
Du 30 avril au 15 mai : Quinzaine de Printemps (UCIA)

Mai

Dimanche 1^{er} mai : Foire de Printemps
Dimanche 8 mai : cérémonie commémorative du conflit 39/45
Samedi 21 mai : Congrès départemental des sapeurs pompiers de la Marne
Du 27 mai au 29 mai : fête des Mères (UCIA)

Juin

4 juin : Spectacle Comité des fêtes
10 juin : Loto de Printemps de l'ASLD

18 juin : Commémoration de l'Appel du 18 juin
18 juin : Gala de Danse Centre Culturel,
19 juin : concours de Tirs USSS Section TIR,
21 juin : fête de la musique
23 juin : passage de l'épreuve Paris/Colmar
25 juin : journée Champêtre des Anciens Combattants

Juillet

14 juillet : Fête Nationale (feu d'artifices)
concours de pétanque

Août

29 août : cérémonie commémorative du 29 août 1944

Septembre

3 septembre : Loto du Scion
10 et 11 septembre : Fête Patronale
18 septembre : Brocante organisée par l'ARAS

Octobre

Du 1^{er} au 16 octobre : Quinzaine d'automne (UCIA)
11 octobre : AG de l'USSS
16 Octobre : Prix de la Ville de Sermaize organisé par l'USSS Cyclisme
22 octobre : Repas Dansant organisé par l'ARAS
30 octobre : Loto des Pompiers.

Novembre

Vendredi 11 novembre : cérémonie commémorative et repas des Anciens Combattants
12 novembre : Loto du Foot
18 novembre : soirée Beaujolais
20 novembre : Marché de Noël du Centre Culturel
26 novembre : Sainte Barbe des Pompiers
du 26 novembre au 24 décembre : Noël au Champagne

Décembre

3 et 4 décembre : Téléthon
11 décembre : repas des anciens
13 décembre : Fête de Noël école Marcel Aymé
17 décembre : Loto spécial Noël de l'ASLD
24 décembre : passage du Père Noël.